

MESSAGES ET  
FAITS SAILLANTS



MESSAGE DU MAIRE ET DU VICE-PRÉSIDENT DU COMITÉ EXÉCUTIF  
ET RESPONSABLE DES FINANCES

Mesdames,  
Messieurs,

Nous présentons ici le budget 2010 de la Ville de Montréal qui décline les moyens que nous prendrons pour réaliser nos engagements et répondre aux attentes exprimées par les citoyennes et les citoyens.

Pour une deuxième année consécutive, nous devons conjuguer avec la crise économique mondiale et ses effets sur nos revenus anticipés et nos obligations envers la population.

Considérant l'ampleur de la crise appréhendée en 2009, nous avons agi rapidement et avec prudence afin de mettre en place des mesures d'atténuation de ses impacts. Ces efforts ont d'ailleurs été reconnus par les grandes agences de notation qui ont maintenu la plus haute cote de crédit de l'histoire de Montréal. C'est ce qui nous permet, en 2010, de maintenir le cap sur un certain nombre d'investissements prioritaires, d'assurer la qualité de notre milieu de vie et de faire rayonner la vitalité culturelle et économique de notre ville.

Malgré l'efficacité des mesures mises en place, les revenus de la Ville de Montréal ont été moins importants qu'anticipés, notamment au niveau des revenus de placement. La situation nous amène donc à prioriser nos engagements et à faire des choix difficiles mais cohérents. Des choix qui nous contraignent, faute de revenus de croissance, à hausser le taux de taxation afin de pouvoir offrir le même niveau de services à la population et réaliser les projets essentiels au devenir de Montréal. Et c'est avec une rigueur accrue que nous entendons continuer la saine gestion des fonds publics.

Certains processus font d'ailleurs l'objet d'une révision complète des façons de faire, notamment les mécanismes d'approvisionnement, d'appel d'offres et d'octroi de contrats de la Ville. Cette révision s'accompagnera d'une plus grande responsabilisation et d'une plus grande imputabilité des élus et de l'ensemble de la fonction publique au regard des décisions qui seront prises.

Nous prévoyons poursuivre nos investissements dans des projets et des programmes qui contribueront significativement à l'amélioration des conditions de vie des familles montréalaises, notamment sur le plan de l'habitation, de la sécurité et des parcs.

Par ailleurs, nous soutiendrons avec une très grande vigueur la réalisation du Plan de transport de Montréal par un niveau d'investissement de près d'un demi-milliard de dollars. Et pour la première fois, la Ville utilisera son pouvoir habilitant pour imposer une taxe spéciale sur les stationnements intérieurs et extérieurs non résidentiels. Les 20 M\$ ainsi générés serviront de levier à des investissements inscrits au Plan de transport. Les décisions seront prises dans une optique de développement durable, de valorisation du transport en commun, de réduction des gaz à effet de serre, de protection de l'environnement et de développement d'alternatives en transport actif et collectif.

Du même souffle, grâce notamment à la collaboration du gouvernement du Québec, plusieurs chantiers majeurs progresseront de façon notable : le Train de l'Est, la voie réservée en site propre sur Pie-IX et le prolongement du métro. C'est donc dire que nous soutiendrons avec conviction les chantiers du Plan de transport dont l'audace et le parti pris sans équivoque pour l'environnement ont été salués à Copenhague. La réalisation de plusieurs des projets compris dans le Plan de transport permettra à Montréal de devenir une référence en la matière, à temps pour célébrer son 375<sup>e</sup> anniversaire en 2017.

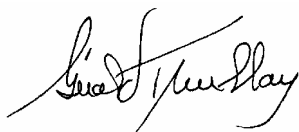
Ces initiatives iront de pair avec le Plan stratégique de développement durable qui sera mis à jour pour couvrir la période de 2010-2015. La valorisation des matières résiduelles, l'amélioration de l'offre en matière de parcs et d'espaces verts et la protection des milieux naturels seront prioritaires en cette année internationale de la biodiversité.

La réussite de Montréal passe par des actions concrètes et dynamiques en matière de développement économique. Pour ce faire, et malgré la crise économique, nous entendons poursuivre et mettre sur pied des projets avec tous les partenaires susceptibles de permettre à Montréal d'aller de l'avant. De grands projets de développement pointent à l'horizon, et nous soutiendrons au maximum de nos ressources cet essor dont Montréal doit bénéficier.

De plus, nous avons à cœur d'accroître la référence de Montréal comme ville de créateurs, de savoir, de culture et d'innovation. C'est pourquoi nous voulons investir dans des projets réalistes, mais ambitieux, qui feront la fierté des Montréalaises et des Montréalais, notamment par le déploiement de BIXI, ce grand ambassadeur de Montréal à l'international, ou encore la réalisation de la deuxième phase du Quartier des spectacles.

L'ensemble des élus et la fonction publique mèneront à bien les engagements qui vous sont présentés dans le présent budget, avec la volonté, la rigueur et la vision d'une administration résolument engagée à maintenir l'élan d'une ville unique, rayonnante et en action. C'est en joignant nos forces que nous contribuerons collectivement à l'amélioration de notre qualité de vie. Soyons fiers de nos réalisations et bâtissons ensemble notre métropole.

Le maire de Montréal et  
président du comité exécutif



Gérald Tremblay

Le vice-président du comité exécutif et  
responsable des finances



Alan DeSousa, FCA

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET DU TRÉSORIER

Montréalaises,  
Montréalais,

C'est avec enthousiasme et ferveur professionnelle qu'à titre de nouveau directeur général de la Ville de Montréal je joins ma voix à celle du trésorier pour vous présenter le Budget 2010, en cette année que nous envisageons comme empreinte de renouveau et d'occasions de relance à saisir.

La Ville de Montréal doit composer avec les conséquences économiques et financières mondiales qui ont marqué 2009. Montréal n'a certes pas échappé à l'impact de cette crise, mais elle y a résisté mieux qu'ailleurs, en raison notamment des projets qu'elle avait déjà mis de l'avant, du plan de 125 M\$ mis en place pour contrer les effets de la crise et de la gestion avisée au regard de la dette publique. Cette gestion responsable a d'ailleurs été soulignée une fois de plus par les grandes agences de notation qui ont maintenu notre excellente cote de crédit, nous accordant dès lors une marge de manœuvre stratégique pour assurer le développement de la métropole à des taux d'intérêt compétitifs.

Même si la prudence est plus que jamais de mise, l'heure est aussi à la mobilisation de nos équipes et à imaginer de nouvelles façons de faire. C'est justement dans cet esprit que nous avons entamé la révision des processus d'attribution des contrats publics et de gestion des projets de la Ville. Rappelons que cet exercice de révision a été demandé par l'administration à la suite de la décision du maire de suspendre, pour l'heure, la plupart des appels d'offres et des octrois de contrats. Ce ralentissement des investissements est toutefois ponctuel et n'influence aucunement la qualité du fonctionnement de la Ville et des services aux citoyens. À la levée de cette prorogation, nous aurons implanté les mesures qui garantiront un rapport qualité-prix optimal dans les contrats octroyés et un meilleur contrôle de la gestion des fonds publics. Par ailleurs, une priorisation des dépenses en immobilisations de 2010-2012 sera établie en tout début d'année en fonction des engagements de la Ville, tels qu'ils sont présentés au budget, et de sa capacité financière.

Dans la foulée de cet exercice de révision, nous pouvons affirmer que 2010 sera aussi une année vouée à redonner à la Ville l'expertise qu'elle requiert pour lui assurer la maîtrise d'œuvre et les contrôles appropriés dans tous les secteurs nécessitant une intervention municipale. Il importe donc de miser sur la compétence et la mobilisation des employés municipaux qui œuvrent au quotidien à l'excellence des services publics. C'est pourquoi, entre autres, la Ville de Montréal intégrera, au cours de l'année à venir, de nouvelles ressources lui permettant d'accroître et de maintenir à l'interne son expertise dans divers domaines, dont ceux de la gestion de projets, de l'ingénierie, de l'approvisionnement, des services juridiques et du contrôle financier.

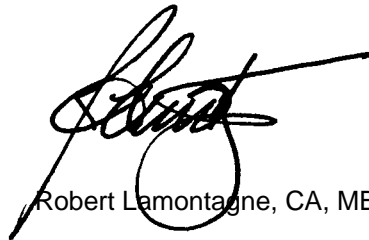
Nous nous emploierons donc en 2010 à soutenir l'administration dans la réalisation des objectifs ambitieux du plan d'affaires, tout en assurant le développement d'une fonction publique encore plus performante et une gestion efficace, rigoureuse et serrée des fonds publics. Les citoyennes et les citoyens peuvent compter assurément sur la compétence, la volonté et l'ardeur au travail de notre grande équipe qui déploiera, avec grande fierté, tous les efforts nécessaires pour réaliser les priorités qui vous sont présentées dans le présent budget.

Le directeur général,



Louis Roquet

Le directeur principal et trésorier,



Robert Lamontagne, CA, MBA

## FAITS SAILLANTS DU BUDGET DE 2010

### Un budget rigoureux et tourné vers l'avenir

- En 2010, le budget de fonctionnement de la Ville de Montréal atteint 4 298,1 M\$, en hausse de 5,6 % par rapport à 2009.
- Une enveloppe de 12 M\$ est destinée aux arrondissements. En tenant compte de celle-ci, le budget des arrondissements est en hausse de 2,4 % comparativement à 2009.
- 10 M\$ pour accroître l'expertise de la fonction publique, notamment dans la gestion de projets, l'ingénierie et le contrôle financier.
- Le Programme triennal d'immobilisations 2010-2012 totalise 3 105 M\$, dont :
  - 1 053,5 M\$ pour les infrastructures relatives à l'eau,
  - 775,4 M\$ pour la voirie, incluant les routes, les ponts et les feux de circulation,
  - 400,9 M\$ destinés aux grands projets de développement économique.
- Le Programme triennal d'immobilisations prévoit :
  - 774,5 M\$ en 2010, dont 566,2 M\$ pour la poursuite de travaux déjà entrepris,
  - 1 185,6 M\$ en 2011,
  - 1 145,3 M\$ en 2012.
- De nouveaux travaux pourront être autorisés en 2010 selon des critères déterminés par l'administration. Ainsi, les travaux nécessaires pour assurer la sécurité des personnes ou qui impliquent le versement d'une aide financière ou d'une contribution de la part d'un ordre de gouvernement supérieur ou d'un partenaire privé seront réalisés.

### Transport collectif et actif

- Contribution annuelle sans précédent de 389,6 M\$ à la STM et de 44,1 M\$ à l'Agence métropolitaine de transport, soit une augmentation de 57,6 M\$ à la STM et de 4,6 M\$ à l'AMT pour une hausse de 62,2 M\$ par rapport à 2009. Il s'agit d'une augmentation de 16,7 % du financement des transports en commun.
- Investissement de 21,4 M\$ pour les pistes cyclables jusqu'en 2012.

### Culture, patrimoine et sport

- 33,4 M\$ sur trois ans pour parachever le Quartier des spectacles.
- Près de 15 M\$ pour l'aménagement du domaine public du Vieux-Montréal, le réaménagement du square Dorchester et la mise en valeur des immeubles patrimoniaux.
- 11,2 M\$ d'investissements dans les Muséums nature de Montréal, dont 4,6 M\$ consacrés au nouveau Planétarium.

- 10,9 M\$ pour le Conseil des arts de Montréal.
- 10,4 M\$ réservés à la mise à niveau des arénas Henri-Bourassa, Jacques-Lemaire, Camillien-Houde et Howie-Morentz, à même le Fonds des arénas.

### Parcs et milieux naturels

- 21 M\$ pour améliorer les équipements dans les parcs.
- 12 M\$ par année pour les trois prochaines années pour la protection, l'acquisition, l'aménagement et le maintien des milieux naturels.

### Développement économique, social et environnemental

- 120,6 M\$ pour les projets majeurs comme le réaménagement de l'autoroute Bonaventure.
- 81 M\$ sur 10 ans pour les programmes de développement économique (PR@M).
- 54 M\$ pour les programmes de subvention à l'habitation permettant, entre autres, le développement et la rénovation de logements sociaux et communautaires.
- 9,2 M\$ pour l'acquisition de nouveaux bacs de récupération.
- 8 M\$ afin de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.
- 6,6 M\$ pour la construction et la réfection d'infrastructures de gestion des matières résiduelles.

### Fiscalité

- Augmentation des charges fiscales générales de 5,3 % pour le secteur résidentiel et de 6 % pour le secteur non résidentiel.
- Introduction d'une taxe sur les parcs de stationnement non résidentiels au montant global de 20 M\$ afin de contribuer au financement des transports en commun.

Graphique 1  
Toutes vos taxes comptent

